



COMPTES ANNUELS

30 JUIN 2012

DOMINIQUE SALLABERRY LOGISTIQUE

Centre Européen de Frêt
4 Avenue D'Alegera – BP 60032
64990 MOUGUERRE
Tel : 05.59.31.57.57

COMPTES ANNUELS	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Bilan détaillé	5
Compte de résultat	9
Compte de résultat (suite)	10
Compte de résultat détaillé	11
ANNEXE	14
Règles et méthodes comptables	15
Notes sur le bilan	17
Notes sur le compte de résultat	23
Autres informations	24
DOSSIER DE GESTION	26
Soldes intermédiaires de gestion	27
Dossier de gestion	28
LIASSE FISCALE	35

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2012	Net 30/06/2011
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	36 069	36 069		
Fonds commercial (1)	100 809		100 809	100 809
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	81 638	14 062	67 576	71 487
Installations techniques, matériel et outillage industriels	282 744	275 728	7 016	678
Autres immobilisations corporelles	787 522	673 893	113 629	139 923
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 475		4 475	1 950
Autres immobilisations financières	7 000		7 000	7 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 300 257	999 752	300 505	321 847
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	4 082		4 082	7 415
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	680 982	6 514	674 469	523 922
Autres créances	1 137 991		1 137 991	1 031 426
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	262 317		262 317	440 705
Charges constatées d'avance (3)	75 874		75 874	75 720
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 161 246	6 514	2 154 732	2 079 189
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 461 503	1 006 265	2 455 238	2 401 036
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				1 950
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2012	30/06/2011
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 001	50 001
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	737 838	737 838
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	135 496	178 970
Subventions d'investissement		1 662
Provisions réglementées	362	10 063
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 423 696	1 478 534
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 518	2 474
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	516 349	447 105
Dettes fiscales et sociales	512 674	472 924
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 031 541	922 502
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 455 238	2 401 036
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 031 541	922 502
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 518	2 474
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/12	Net au 30/06/11
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Logiciels	36 069		36 069	36 069
280500 - Amort.conc.brevets logic.		36 069	-36 069	-36 069
	36 069	36 069		
Fonds commercial				
207000 - Fonds Commercial	100 809		100 809	100 809
	100 809		100 809	100 809
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
213100 - Batiments	81 638		81 638	80 180
281310 - Amort.construction		14 062	-14 062	-8 692
	81 638	14 062	67 576	71 487
Installations techniques, matériel et outillage				
215000 - Inst Tech Mat Et Outillages	282 744		282 744	275 381
281500 - Amortissement Du Materiel		275 728	-275 728	-274 703
	282 744	275 728	7 016	678
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Install.Agencem.Amenagements	725 298		725 298	705 265
218200 - Materiel De Transport	16 347		16 347	16 347
218300 - Materiel Mobilier De Bureau	45 878		45 878	45 878
281810 - Amort.ag.cons.diverses		618 784	-618 784	-579 458
281820 - Amort Materiel De Transport		12 283	-12 283	-8 196
281830 - Amort Materiel De Bureau		42 826	-42 826	-39 913
	787 522	673 893	113 629	139 923
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
274300 - Prets Au Personnel	4 475		4 475	1 950
	4 475		4 475	1 950
Autres immobilisations financières				
275000 - Depots Et Cautionnements	7 000		7 000	7 000
	7 000		7 000	7 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 300 257	999 752	300 505	321 847
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
322000 - Stocks De Fourn.Consommable	4 082		4 082	7 415
	4 082		4 082	7 415
En cours de production de biens				
En cours de production de services				

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/12	Net au 30/06/11
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Nature Client	680 982		680 982	530 436
491000 - Pro./Deprec.Des Creances		6 514	-6 514	-6 514
	680 982	6 514	674 469	523 922
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
425000 - Personnel - Avances Et Acompt	500		500	200
427000 - Personnel - oppositions				230
437600 - S.o.m.				165
	500		500	595
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445269 - Tva ded. acquisitions intraco				4
445660 - T.V.A.Deductible /Biens Et Serv	34 828		34 828	28 741
445800 - T.V.A. A Regulariser	32 099		32 099	31 712
	66 927		66 927	60 457
Autres créances				
451100 - Gds	1 070 564		1 070 564	970 374
	1 070 564		1 070 564	970 374
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
512000 - Societe Generale	261 597		261 597	439 415
512200 - Credit Agricole	683		683	1 259
530000 - Caisse	37		37	32
	262 317		262 317	440 705
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges Payees D'Avance	75 874		75 874	75 720
	75 874		75 874	75 720
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 161 246	6 514	2 154 732	2 079 189
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 461 503	1 006 265	2 455 238	2 401 036

Bilan détaillé

	Net au 30/06/12	Net au 30/06/11
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital	500 000	500 000
	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
106100 - Reserve Legale	50 001	50 001
	50 001	50 001
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
106800 - Autres Reserves	737 838	737 838
	737 838	737 838
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	135 496	178 970
Subventions d'investissement		
131000 - Subventions D'Equipement	71 765	71 765
139100 - Subv.D'Equip./Cpte Resultat	-71 765	-70 103
		1 662
Provisions réglementées		
145000 - Amortissements Derogatoires	362	10 063
	362	10 063
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 423 696	1 478 534
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
518000 - Interets Cours	2 518	2 474
	2 518	2 474
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 518	2 474
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Nature Fournisseur	319 506	243 004
408100 - Fournis.fact.non parvenue	196 843	204 100
	516 349	447 105
<i>Personnel</i>		
421000 - Personnel-Remunerations Dues	22 894	24 348
428000 - Pers.-Charg.A Payer-Prod.A Rec.	8 586	3 499
428200 - Dettes Prov. Conges A Payer	93 175	93 694
428400 - Prov.participat.salaries	16 383	10 968

Bilan détaillé

	Net au 30/06/12	Net au 30/06/11
428401 - Interressement a payer	11 298	11 466
428600 - Autres charg.pers.a payer		199
	152 336	144 175
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - Securite Sociale	35 631	35 524
437200 - Carcept	24 688	22 551
437300 - Simetra	1 374	1 086
437320 - U.R.C. - Parunion	1 238	1 292
437700 - Sogecap	909	884
438200 - Charges Sur Congés Payer	41 929	42 162
438600 - Organismes - Autres Charges Payer	14 239	14 011
	120 010	117 510
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445279 - Tva coll. acquis. intracomm.		3
445500 - T.V.A. A Decaisser	22 822	38 272
445620 - T.v.a.deductible sur immo.		
445711 - Tva Coll. Ventes 19,6 %	111 398	86 778
	134 220	125 053
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
448000 - Etat, Charges A Payer	106 109	86 186
	106 109	86 186
Dettes fiscales et sociales	512 674	472 924
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 031 541	922 502
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 455 238	2 401 036

Compte de résultat

	30/06/2012	30/06/2011	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 869 822	3 643 415	226 408	6,21
Chiffre d'affaires net	3 869 822	3 643 415	226 408	6,21
<i>Dont à l'exportation</i>	1 398	2 122	-724	-34,11
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	18 557	5 616	12 941	230,42
Autres produits	186	196	-10	-5,01
Total I	3 888 565	3 649 227	239 339	6,56
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvi	17 209	24 760	-7 551	-30,50
Variations de stock	3 333	-283	3 616	NS
Autres achats et charges externes (a)	2 014 541	1 791 362	223 179	12,46
Impôts, taxes et versements assimilés	224 593	157 178	67 415	42,89
Salaires et traitements	964 519	970 646	-6 127	-0,63
Charges sociales	372 113	363 917	8 196	2,25
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	52 721	83 070	-30 350	-36,53
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation				
- Pour risques et charges : dotations aux provis				
Autres charges	1		1	NS
Total II	3 649 029	3 390 651	258 379	7,62
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	239 536	258 576	-19 040	-7,36
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièr				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)		7	-7	-100,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè				
Total VI		7	-7	-100,00
RESULTAT FINANCIER (V-IV)		-7	7	-100,00
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	239 536	258 568	-19 032	-7,36

Compte de résultat (suite)

	30/06/2012	30/06/2011	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	1 662	5 534	-3 872	-69,97
Reprises sur provisions et dépréciation et transf	9 701	19 937	-10 236	-51,34
Total produits exceptionnels (VII)	11 363	25 471	-14 108	-55,39
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	16 882		16 882	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Total charges exceptionnelles (VIII)	16 882		16 882	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-5 519	25 471	-30 990	-121,67
Participation des salariés aux résultats (IX)	27 681	22 205	5 476	24,66
Impôts sur les bénéfices (X)	70 840	82 864	-12 024	-14,51
Total des produits (I+III+V+VII)	3 899 928	3 674 697	225 231	6,13
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 764 432	3 495 727	268 705	7,69
BENEFICE OU PERTE	135 496	178 970	-43 474	-24,29
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	41 609	41 609		
- Redevances de crédit-bail immobilier	477 027	476 733	295	0,06
(1) Dont produits afférents à des exercices a				
(2) Dont charges afférentes à des exercices				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Compte de résultat détaillé

	du 01/07/11 au 30/06/12 12 mois	%	du 01/07/10 au 30/06/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue						
706000 - Prestations De Services	3 787 939	97,88	3 561 208	97,74	226 731	6,37
706900 - Prestations Services Export	1 398	0,04	2 122	0,06	-724	-34,11
708000 - Produits Des Activites Annexes	1 299	0,03	924	0,03	375	40,58
708200 - Locations Diverses	79 186	2,05	79 160	2,17	26	0,03
	3 869 822	100,00	3 643 415	100,00	226 408	6,21
Autres produits						
758000 - Prod.Divers De Gestion Courant	186		196	0,01	-10	-5,01
781740 - Rep.prov.deprec.creances			30		-30	-100,00
791000 - Transfert De Charges Taxables	15 964	0,41	2 834	0,08	13 130	463,32
791200 - Avantages En Nature Nourriture	601	0,02	760	0,02	-159	-20,93
791300 - Avantages En Nature Vehicule	1 992	0,05	1 992	0,05		
	18 743	0,48	5 812	0,16	12 931	222,50
Total	3 888 565	100,48	3 649 227	100,16	239 339	6,56
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de m.p & aut.approv.						
602200 - Achats Fournitures Preparation	17 209	0,44	24 760	0,68	-7 551	-30,50
	17 209	0,44	24 760	0,68	-7 551	-30,50
Variation de stock (m.p.)						
603200 - Variations Stocks Autres Approv	3 333	0,09	-283	-0,01	3 616	NS
	3 333	0,09	-283	-0,01	3 616	NS
Autres achats & charges externes						
606000 - Achats Pieces Detachees	1 043	0,03			1 043	
606110 - Edf	356 018	9,20	280 834	7,71	75 185	26,77
606120 - Eau	1 038	0,03	786	0,02	252	32,07
606300 - Fournit Entret Et Equipe	10 055	0,26	6 394	0,18	3 661	57,26
606310 - Produits D'Entretien	1 616	0,04	1 193	0,03	423	35,46
606320 - Petit Outillage	3 935	0,10	3 137	0,09	797	25,42
606400 - Etiquettes	6 970	0,18	4 897	0,13	2 073	42,33
606450 - Fournitures De Bureau	11 306	0,29	9 920	0,27	1 386	13,97
606600 - Carburant	216	0,01			216	
611000 - Sous-Traitance Generale	94 260	2,44	103 139	2,83	-8 879	-8,61
612200 - Credit-bail mobilier	41 609	1,08	41 609	1,14		
612500 - Credit-Bail Immobilier	477 027	12,33	476 733	13,08	295	0,06
613000 - Location Depot	40 000	1,03	20 988	0,58	19 012	90,59
613200 - Location Plateforme	44 400	1,15	44 400	1,22		
613210 - Location Entrepots	168 731	4,36	168 527	4,63	204	0,12
613300 - Location Diverse	8 841	0,23	1 184	0,03	7 658	646,83
613520 - Location Bureaux	3 000	0,08	3 000	0,08		
613530 - Location Mat. Manutention	116 492	3,01	101 196	2,78	15 296	15,12
614000 - Charges Locatives Et De Co-Pro	7 730	0,20	9 847	0,27	-2 117	-21,50
615000 - Entretien Et Reparation	155 853	4,03	166 340	4,57	-10 487	-6,30
615600 - Maintenance	26 777	0,69	21 307	0,58	5 470	25,67
616100 - Ass. R.C. + Bat + Bris Machine	24 113	0,62	23 134	0,63	978	4,23
616300 - Assurances Diverses	1 935	0,05	1 992	0,05	-57	-2,88
618300 - Documentation Technique	196	0,01	178		17	9,66

Compte de résultat détaillé

	du 01/07/11 au 30/06/12 12 mois	%	du 01/07/10 au 30/06/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
621000 - Personnel Exterieur A L'Entrep.	231 385	5,98	122 940	3,37	108 445	88,21
622600 - Honoraires	12 963	0,33	10 915	0,30	2 048	18,76
622610 - Assistance DirectCpta Info	150 000	3,88	150 000	4,12		
622700 - Frais D'Actes Et Contentieux	91		3		89	NS
623100 - Annonces Et Insertions	118				118	
623410 - Cadeaux	142				142	
625000 - Deplace.Missions Et Receptions	6 698	0,17	7 288	0,20	-590	-8,10
625100 - Frais De Peages	150		65		86	132,42
625700 - Receptions	2 063	0,05	1 652	0,05	411	24,85
626100 - Telephone	4 100	0,11	4 189	0,11	-89	-2,12
626200 - Frais Postaux	707	0,02	987	0,03	-279	-28,29
627000 - Services Bancaires Et Assimiles	2 190	0,06	2 517	0,07	-327	-13,00
627500 - Frais Sur Effets	52		65		-13	-19,84
628000 - Divers	723	0,02	8		715	NS
	2 014 541	52,06	1 791 362	49,17	223 179	12,46
Total	2 035 083	52,59	1 815 840	49,84	219 243	12,07
MARGE SUR M/SES & MAT	1 853 483	47,90	1 833 387	50,32	20 096	1,10
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
631200 - Taxe D'Apprentissage	6 191	0,16	6 175	0,17	16	0,26
631300 - Part. Format. Prof. Continue	18 709	0,48	15 166	0,42	3 543	23,36
633400 - Part. Effort Construction	4 210	0,11	4 212	0,12	-2	-0,05
635110 - Tp + Cfe + Cvae	157 972	4,08	91 651	2,52	66 321	72,36
635120 - Taxes Foncieres	30 319	0,78	30 515	0,84	-196	-0,64
635140 - Taxe Sur Vehicules Des Societe	667	0,02	620	0,02	47	7,50
637100 - Organic	5 997	0,15	5 778	0,16	219	3,79
637700 - Visites Techniques	60				60	
637800 - Taxes Diverses	468	0,01	3 061	0,08	-2 593	-84,70
	224 593	5,80	157 178	4,31	67 415	42,89
Salaires et Traitements						
641100 - Salaires appointements	937 849	24,23	935 425	25,67	2 424	0,26
641200 - Conges Payes	4 481	0,12	11 744	0,32	-7 263	-61,84
641400 - Indemnites Et Avantages Divers	21 302	0,55	22 095	0,61	-793	-3,59
641410 - Prime Stagiaire	800	0,02	1 330	0,04	-530	-39,85
641420 - Interressement Cadre	88		52		35	67,82
	964 519	24,92	970 646	26,64	-6 127	-0,63
Charges sociales						
645100 - Cotisations Urssaf	238 392	6,16	235 159	6,45	3 233	1,37
645200 - Cotisations Mutuelle S.O.M.	10 235	0,26	9 754	0,27	481	4,93
645320 - Cotis.retraite carcept	50 812	1,31	50 437	1,38	375	0,74
645330 - Cotisations Urc-Parunion	3 631	0,09	3 400	0,09	231	6,78
645340 - Cotisations Ret. Compl. Sogeca	3 586	0,09	3 499	0,10	88	2,50
645400 - Cotisations Assedic	40 327	1,04	40 922	1,12	-594	-1,45
645810 - Cotisations Prevoyance Cadres	1 169	0,03	1 063	0,03	106	9,96
645850 - Charg. Soc. Conges Payes	-234	-0,01	5 285	0,15	-5 518	-104,42
645870 - Charg. Soc. Sur Interressement	44		26		18	67,82
647200 - Contribution Comite D'Entrepris	3 311	0,09	2 976	0,08	335	11,27

Compte de résultat détaillé

	du 01/07/11 au 30/06/12 12 mois	%	du 01/07/10 au 30/06/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
647500 - Medecine Du Travail	3 996	0,10	2 898	0,08	1 099	37,92
648000 - Autres Charges De Personnel	77		34		43	128,89
648100 - Frais De Formation	9 712	0,25	540	0,01	9 172	NS
648200 - Vetements De Travail	7 054	0,18	7 926	0,22	-871	-10,99
	372 113	9,62	363 917	9,99	8 196	2,25
Amortissements et provisions						
681100 - Dotations aux amort.des immo.	52 721	1,36	83 070	2,28	-30 350	-36,53
	52 721	1,36	83 070	2,28	-30 350	-36,53
Autres charges						
658000 - Charges Div.De Gestion Couran	1				1	NS
	1				1	NS
Total	1 613 947	41,71	1 574 811	43,22	39 135	2,49
RESULTAT D'EXPLOITATION	239 536	6,19	258 576	7,10	-19 040	-7,36
Charges financières						
661500 - Interets des comptes courants			7		-7	-100,00
			7		-7	-100,00
Résultat financier			-7		7	-100,00
RESULTAT COURANT	239 536	6,19	258 568	7,10	-19 032	-7,36
Produits exceptionnels						
777000 - Quotes-Parts Des Subv.D'Invest	1 662	0,04	5 534	0,15	-3 872	-69,97
787250 - Reprise Amort. Derogatoires	9 701	0,25	19 937	0,55	-10 236	-51,34
	11 363	0,29	25 471	0,70	-14 108	-55,39
Charges exceptionnelles						
671800 - Casses Et Manquants	16 882	0,44			16 882	
	16 882	0,44			16 882	
Résultat exceptionnel	-5 519	-0,14	25 471	0,70	-30 990	-121,67
Participation des salariés						
691000 - Participation salaries	16 383	0,42	10 739	0,29	5 644	52,56
691100 - Interressement exo	11 298	0,29	11 466	0,31	-168	-1,47
	27 681	0,72	22 205	0,61	5 476	24,66
Impôts sur les bénéfices						
695000 - Impots s/les benefices	70 840	1,83	82 864	2,27	-12 024	-14,51
	70 840	1,83	82 864	2,27	-12 024	-14,51
RESULTAT DE L'EXERCICE	135 496	3,50	178 970	4,91	-43 474	-24,29

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU DSL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2012, dont le total est de 2 455 238 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 135 496 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2011 au 30/06/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/09/2012 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2012 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD 0406

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	100 809			100 809
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 069			36 069
Immobilisations incorporelles	136 878			136 878
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	80 180	1 458		81 638
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	275 381	7 363		282 744
- Installations générales, agencements aménagements divers	705 265	20 033		725 298
- Matériel de transport	16 347			16 347
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 878			45 878
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 123 051	28 854		1 151 904
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 950	7 700	5 175	11 475
Immobilisations financières	8 950	7 700	5 175	11 475
ACTIF IMMOBILISE	1 268 878	36 554	5 175	1 300 257

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		28 854	7 700	36 554
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		28 854	7 700	36 554
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			5 175	5 175
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			5 175	5 175

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2012
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	100 809
Total	100 809

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 069			36 069
Immobilisations incorporelles	36 069			36 069
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	8 692	5 369		14 062
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	274 703	1 025		275 728
- Installations générales, agencements aménagements divers	579 458	39 326		618 784
- Matériel de transport	8 196	4 087		12 283
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 913	2 914		42 826
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	910 962	52 721		963 683
ACTIF IMMOBILISE	947 031	52 721		999 752

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 906 322 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	4 475		4 475
Autres	7 000		7 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	680 982	680 982	
Autres	1 137 991	1 137 991	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	75 874	75 874	
Total	1 906 322	1 894 847	11 475
Prêts accordés en cours d'exercice	7 700		
Prêts récupérés en cours d'exercice	5 175		

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 500 000,00 euros décomposé en 1 250 titres d'une valeur nominale de 400,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 250	400,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 250	400,00

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	10 063		9 701	362
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	10 063		9 701	362
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			9 701	

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 031 541 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 518	2 518		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	516 349	516 349		
Dettes fiscales et sociales	512 674	512 674		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	1 031 541	1 031 541		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	196 843
Dettes Prov. Conges A Payer	93 175
Prov.participat.salaries	16 383
Interessement a payer	11 298
Charges Sur Congés Payer	41 929
Organismes - Autres Charges Payer	14 239
Total	373 868

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Payees D Avance	75 874		
Total	75 874		

Notes sur le compte de résultat**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2004, la société SASU DSL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS G.D.S, Centre Européen de fret 64990 MOUGUERRE. L'option a été renouvelée en date du 01/07/2009.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 36 personnes.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	3	
Ouvriers	30	
Total	36	

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 2 437 heures.

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	82 780	5 578 220	343 530		6 004 530
Cumul exercices antérieurs		1 095 852	224 229		1 320 081
Dotations de l'exercice		340 561	34 353		374 914
Amortissements		1 436 413	258 582		1 694 995
Cumul exercices antérieurs		1 644 825	273 927		1 918 752
Exercice		453 027	41 609		494 636
Redevances payées		2 097 852	315 536		2 413 388
A un an au plus		453 027	41 609		494 636
A plus d'un an et cinq ans au plus		2 144 200	58 946		2 203 147
A plus de cinq ans		2 117 096			2 117 096
Redevances restant à payer		4 714 324	100 555		4 814 880
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			13 290		13 290
A plus de cinq ans		2			2
Valeur résiduelle		2	13 290		13 292
Montant pris en charge dans l'exercice		477 027	41 609		518 636

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 33 405 euros

DOSSIER DE GESTION

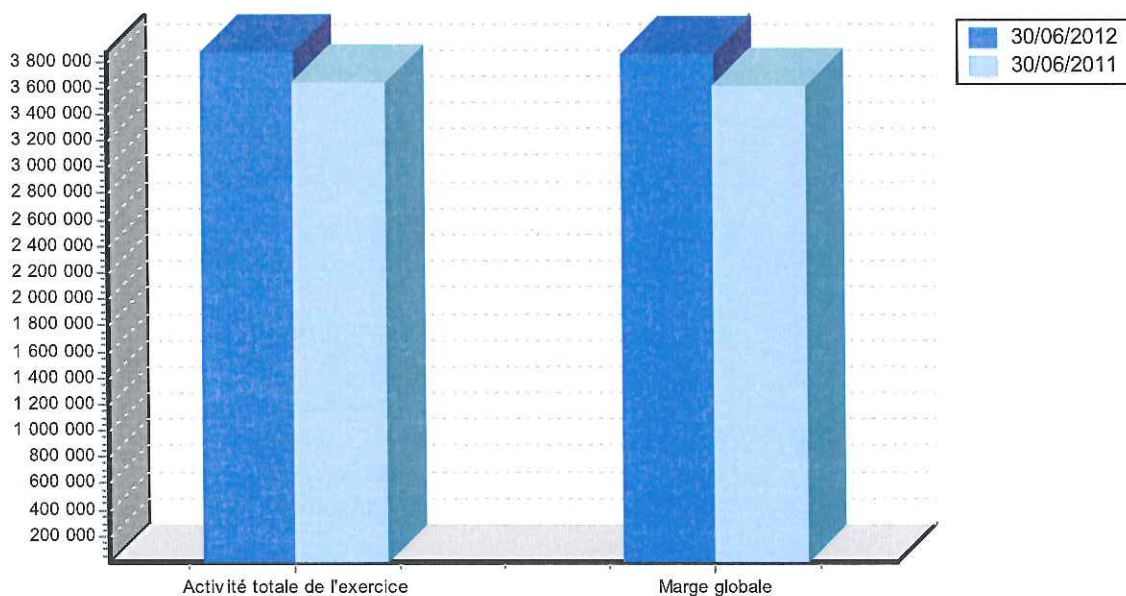
Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/07/11 au 30/06/12 12 mois	%	du 01/07/10 au 30/06/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	3 869 822	100,00	3 643 415	100,00	226 408	6,21
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	20 542	0,53	24 477	0,67	-3 936	-16,08
MARGE DE PRODUCTION	3 849 281	99,47	3 618 937	99,33	230 344	6,36
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	3 869 822	100,00	3 643 415	100,00	226 408	6,21
MARGE BRUTE GLOBALE	3 849 281	99,47	3 618 937	99,33	230 344	6,36
Autres achats et charges externes	2 014 541	52,06	1 791 362	49,17	223 179	12,46
VALEUR AJOUTEE	1 834 739	47,41	1 827 575	50,16	7 164	0,39
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	224 593	5,80	157 178	4,31	67 415	42,89
Charges de personnel	1 336 632	34,54	1 334 563	36,63	2 069	0,16
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	273 514	7,07	335 834	9,22	-62 320	-18,56
Reprises s/ charges et Transferts	18 557	0,48	5 616	0,15	12 941	230,42
Autres produits	186		196	0,01	-10	-5,01
Dot. amortissements et provisions	52 721	1,36	83 070	2,28	-30 350	-36,53
Autres charges	1				1	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	239 536	6,19	258 576	7,10	-19 040	-7,36
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
Charges financières			7		-7	-100,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	239 536	6,19	258 568	7,10	-19 032	-7,36
Produits exceptionnels	11 363	0,29	25 471	0,70	-14 108	-55,39
Charges exceptionnelles	16 882	0,44			16 882	
Résultat exceptionnel	-5 519	-0,14	25 471	0,70	-30 990	-121,67
Participation des salariés	27 681	0,72	22 205	0,61	5 476	24,66
Impôts sur les bénéfices	70 840	1,83	82 864	2,27	-12 024	-14,51
RESULTAT DE L'EXERCICE	135 496	3,50	178 970	4,91	-43 474	-24,29

Dossier de gestion

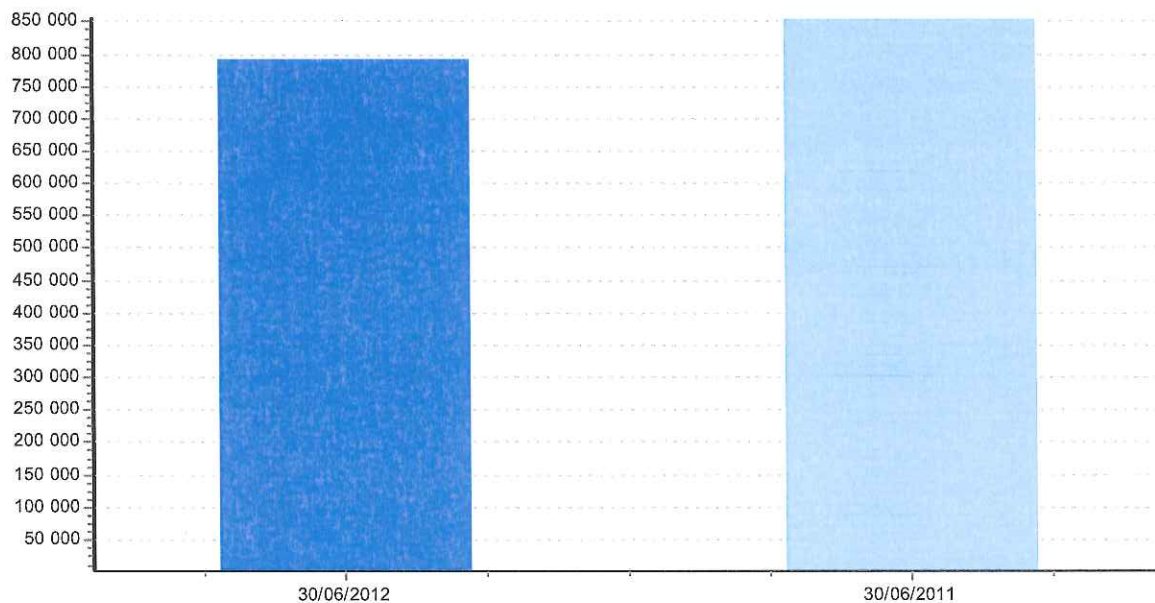
Activité et marge (retraité)

	30/06/2012	%	30/06/2011	%
Production vendue	3 869 822	100,00	3 643 415	100,00
Production de l'exercice	3 869 822	100,00	3 643 415	100,00
Achats matières et consommables	17 209	0,44	24 760	0,68
Variation de stocks	3 333	0,09	-283	-0,01
Coût de production	20 542	0,53	24 477	0,67
Marge de production	3 849 280	99,47	3 618 938	99,33
Activité totale de l'exercice	3 869 822	100,00	3 643 415	100,00
Marge globale	3 849 280	99,47	3 618 938	99,33



Dossier de gestion

Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation

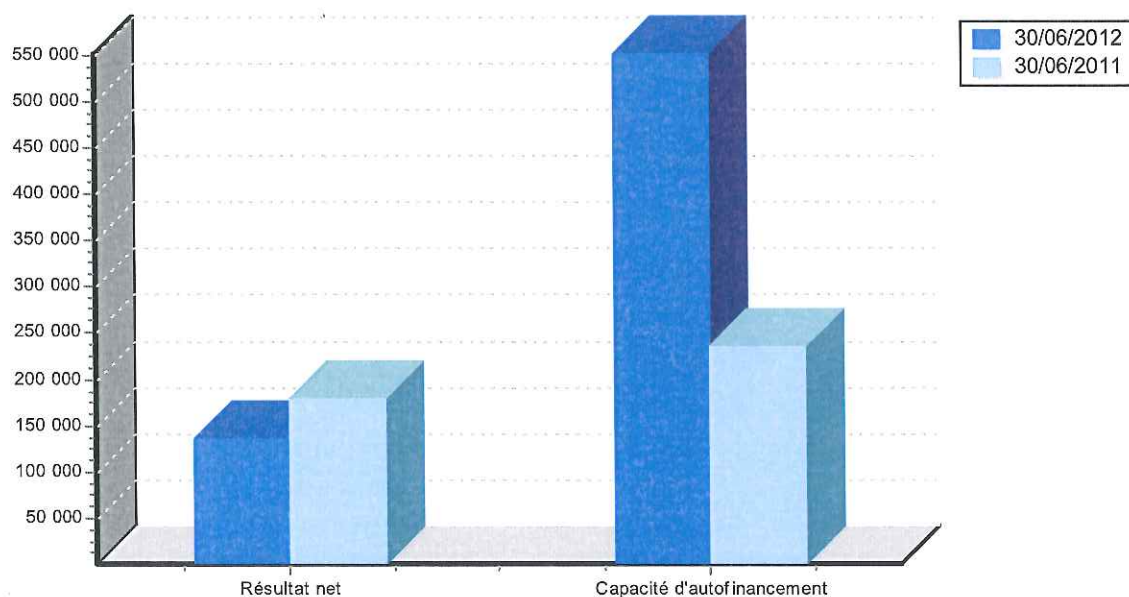


Capacité d'autofinancement (retraité)

	30/06/2012	30/06/2011
Excédent Brut d'exploitation	792 151	854 176
+ Transfert de charges	18 557	5 586
+ Autres produits d'exploitation	186	196
- Autres charges d'exploitation	1	
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers		
- Charges financières	143 722	518 349
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles	16 882	
- Participation des salariés	27 681	22 205
- Impôts sur les bénéfices	70 840	82 864
= Capacité d'autofinancement	551 768	236 540

Dossier de gestion

	30/06/2012	30/06/2011
Résultat net	135 496	178 970
+ Dotations aux amortissements	427 635	83 070
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées	9 701	19 967
- Subventions d'investissement inscrites au C/R	1 662	5 534
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	551 768	236 540



Dossier de gestion

Tableau de financement (retraité)

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	551 768	
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible	551 768	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	5 175	
Apports en fonds propres, en comptes courants et versements par les associés		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail		
Subventions d'investissement		
Total des ressources	556 943	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		178 970
Remboursement de comptes courants et versements aux associés		100 190
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en crédit-bail)		36 554
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		374 914
Total des emplois		690 628
Variation du fonds de roulement net global		133 685

	30/06/2012	30/06/2011	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Stocks et en-cours	4 082	7 415		3 333
Comptes clients, comptes rattachés	680 982	530 436	150 547	
Autres créances	67 427	61 052	6 375	
Comptes de régularisation	75 874	75 720	154	
Variation des dettes				
Fournisseurs, comptes rattachés	516 349	447 105		69 244
Dettes fiscales et sociales	512 674	472 924		39 750
Besoins de l'exercice en fonds de roulement			44 747	
Variation de la trésorerie active	262 317	440 705		178 388
Variations de la trésorerie passive	2 518	2 474		44
Variation nette de trésorerie				178 432
Variation du fonds de roulement net global				133 685

Dossier de gestion

Du résultat à la trésorerie (retraité)

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	135 496	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	427 635	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		11 363
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	551 768	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières	5 175	
Total des ressources externes de l'exercice	5 175	
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		178 970
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé des biens financés par crédit-bail		36 554
Réduction des fonds propres Remboursement de comptes courants et versements aux associés		100 190
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-bail		374 914
Total des besoins de financement de l'exercice		690 628
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	438 232	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	304 547	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Diminution des stocks	3 333	
Augmentation de l'en-cours clients		150 547
Augmentation des autres créances		6 528
Augmentation de la dette auprès des fournisseurs	69 244	
Augmentation des dettes fiscales et sociales	39 750	
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation		44 747
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	259 800	

Dossier de gestion

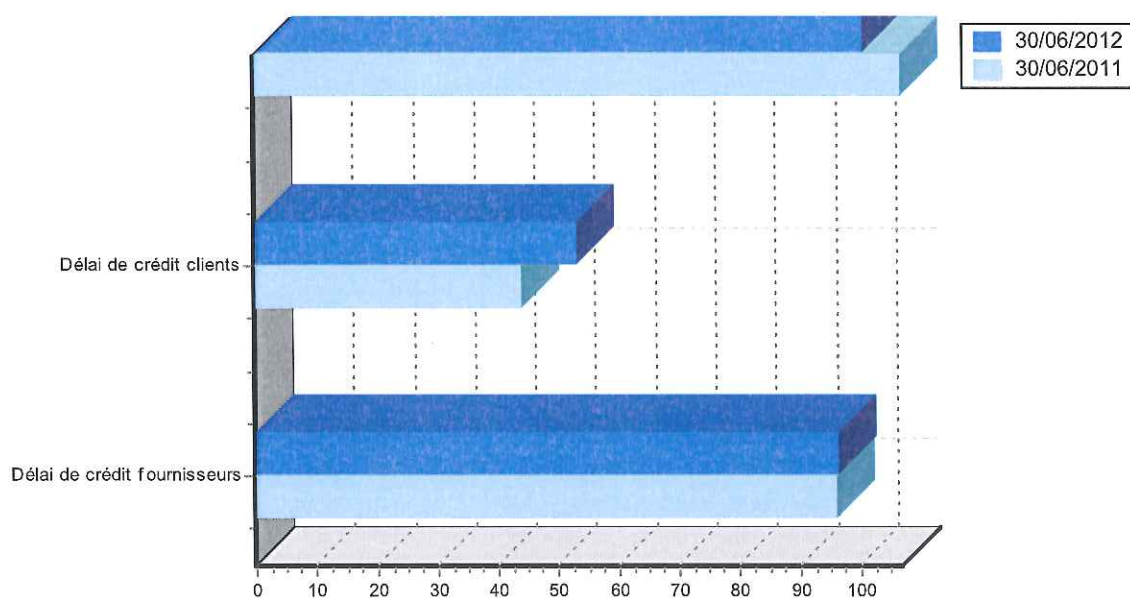
Ratios (retraité)

	30/06/2012	30/06/2011	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	12 mois	12 mois	
Durée de rotation des stocks (exprimée en jours)	101	107	-6
Stock moyen x nombre de jours	5 748 x 12 x 30	7 273 x 12 x 30	

Coût d'achat	20 542	24 477	
Délai de crédit clients (exprimé en jours)	53	44	9
Créances clients x nombre de jours	680982 x 12 x 30	530 436 x 12 x 30	

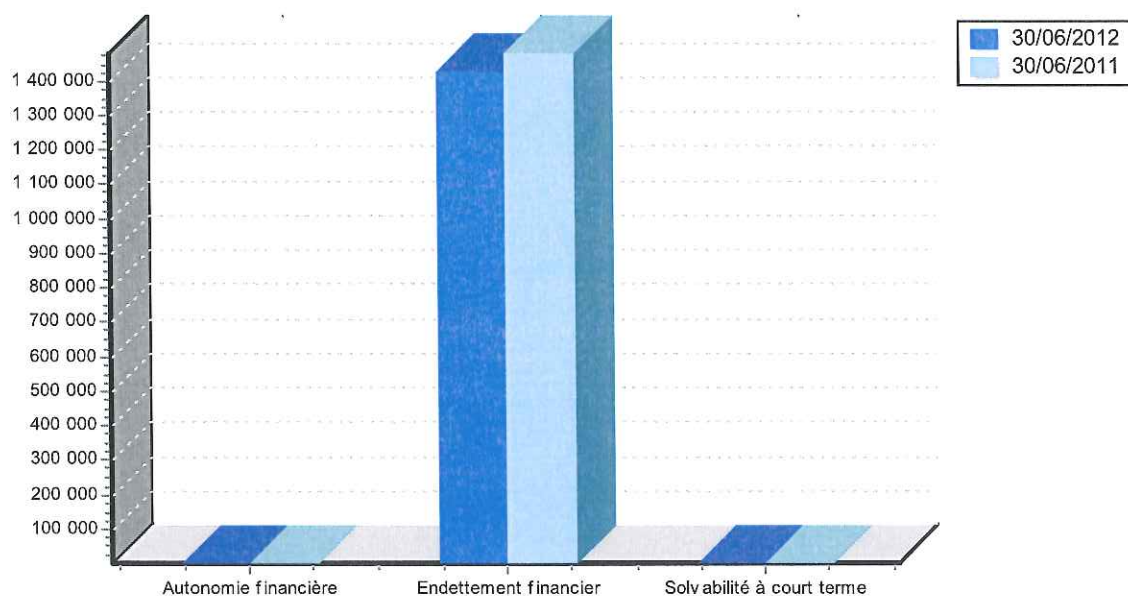
C.A. TTC	4 604 239	4 350 925	
Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jours)	96	96	0
Dettes fournisseurs x nombre de jours	516 349 x 12 x 30	447 105 x 12 x 30	

Achats TTC	1 929 998	1 674 365	



Dossier de gestion

	30/06/2012	30/06/2011	Variation
STRUCTURE FINANCIERE			
(exprimé en %)			
Autonomie financière	138,02	160,27	-13,89
Capitaux propres	1 423 696	1 478 534	
Total dettes	1 031 541	922 502	
Endettement financier	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0	0	
Capitaux fixes	1 359 398	1 461 704	
Solvabilité à court terme	105,60	120,42	-12,31
Actif circulant - Stock	1 090 682 - 4 082	1 115 328 - 7 415	
Dettes hors emprunt	1 029 023	920 029	



LIASSE FISCALE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01/07/2011 et clos le 30/06/2012
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime simplifié d'imposition
Régime réel normal

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
SIE BAYONNE
11, Rue Vauban
64100 BAYONNE CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SASU DSL
Identification du destinataire CEF de Mouguerre
64990 MOUGUERRE

652 Insp.,IFU	309748 N° dossier	43926283300015 N° Siret
------------------	----------------------	----------------------------

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Entreposage et logistique

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone : 05.59.31.69.95

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	212 522	Bénéfice imposable au taux de 15 %	0	Déficit (report de la lignes XO du 2058 A ou 372 du 2033 B)	0
--------------------------	--	---------	------------------------------------	---	---	---

2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre I)	
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Zone franche Corse Pôle de compétitivité
 Entreprises nouvelles art. 44 *septies* Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense art. 44 *terdecies*
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

D IMPUTATIONS (cf. page 4)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

E bis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 € HT)

Pour les entreprises mono établissements et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (Chantiers, Missions,...), en cochant cette case vous êtes dispensé de déposer une 1330-CVAE.

Valeur ajoutée de référence 2 735 845 Chiffre d'affaires de référence 3 879 483

Date de cessation de l'activité soumise à la CVAE

Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaire, se reporter à la notice de la 1330-CVAE

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

CGA Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable :

CEF de Mouguerre

- Conseil :

JURISCONSULTANT

0559439528

- CGA :

64600 ANGLET

- N° d'agrément du CGA

À MOUGUERRE le 19/09/2012

Signature et qualité du déclarant Monsieur SALLABERRY François Président

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 Ter
(2012)

Désignation de l'entreprise **SASU DSL**
et Date de clôture de l'exercice **30/06/2012**

(À ne remplir que sur les exemplaires «en continu»)

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME			figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.		
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)
PEUGEOT 207 5	DOSPITAL MICHEL DIRECTEUR LOGISTIQUE 64520 BARDOS	P			

I DIVERS	NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
	ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
	65320 BORDERES SUR ECHEZ

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION	
RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2011, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)	
	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en <u>deux exemplaires</u> (Articles 223 A à U du C.G.I.)			
– Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		01/07/2004	
– Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A bis).			
bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)	212 522	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %	
plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 19%			
Chiffre d'affaires TTC	4 604 239	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 %	

– Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

SAS G.D.S
Centre Européen de fret 64990 MOUGUERRE

n° SIRET 3 2 4 9 1 8 4 9 9 0 0 0 2 5

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU DSL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12				
Adresse de l'entreprise		CEF de Mouguerre 64990 MOUGUERRE		Durée de l'exercice précédent*		12				
Numéro SIRET*		4 3 9 2 6 2 8 3 3 0 0 0 1 5		Néant <input type="checkbox"/>		*				
				Exercice N clos le, 30/06/2012		N-1 30/06/2011				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	36 068	AG	36 068				
		Fonds commercial (1)	AH	100 809	AI		100 809		100 809	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP	81 637	AQ	14 061	67 576		71 487	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	282 744	AS	275 728	7 015		678	
		Autres immobilisations corporelles	AT	787 522	AU	673 893	113 629		139 922	
		Immobilisations en cours	AV		AW					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX		AY					
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU		CV					
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
Prêts		BF	4 475	BG		4 475		1 950		
	Autres immobilisations financières*	BH	7 000	BI		7 000		7 000		
TOTAL (II)		BJ	1 300 256	BK	999 751	300 505		321 847		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 081	BM		4 081		7 414	
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	680 982	BY	6 513	674 468		523 922	
		Autres créances (3)	BZ	1 137 990	CA		1 137 990		1 031 426	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
	Disponibilités	CF	262 317	CG		262 317		440 705		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	75 873	CI		75 873		75 720		
	TOTAL (III)	CJ	2 161 246	CK	6 513	2 154 732		2 079 188		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 461 503	IA	1 006 265	2 455 237		2 401 035		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :				(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :			Stocks :				Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU DSL		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000.....)	DA	500 000	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	737 838	737 838	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	135 495	178 970	
	Subventions d'investissement	DJ		1 662	
	Provisions réglementées *	DK	361	10 062	
	TOTAL (I)	DL	1 423 696	1 478 533	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 517	2 473	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	516 349	447 104	
	Dettes fiscales et sociales	DY	512 674	472 923	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 031 541	922 502		
TOTAL (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 455 237	2 401 035		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	1 031 541	922 502		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	2 517	2 473		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
Désignation de l'entreprise : SASU DSL						Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	3 868 423	FH	1 398	FI	3 869 822	3 643 414
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 868 423	FK	1 398	FL	3 869 822	3 643 414	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	18 557	5 616	
	Autres produits (1) (11)					FQ	185	195	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 888 565	3 649 226
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	17 208	24 760	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	3 332	(282)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 014 541	1 791 362	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	224 592	157 178	
	Salaires et traitements*					FY	964 519	970 645	
	Charges sociales (10)					FZ	372 112	363 917	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	52 720	83 070
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	1		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 649 029	3 390 650	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	239 535	258 575	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		7	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU		7	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		(7)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	239 535	258 568	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU DSL										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations				
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	TOTAL I					CZ	D8	D9			
	TOTAL II					KD	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains					KG	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	KK	KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	KN	KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	KT	KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	KW	KX			
		Matériel de transport*				KY	KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	LC	LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE	LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	LI	LJ			
	Avances et acomptes					LK	LL	LM			
	TOTAL III					LN	LO	LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G	8M	8T		
Autres participations					8U	8V	8W				
Autres titres immobilisés					IP	IR	IS				
Prêts et autres immobilisations financières					IT	IU	IV				
TOTAL IV					LQ	LR	LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	ØH	ØJ				
CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCORP.	TOTAL I			IN	CØ	DØ	D7				
	TOTAL II			IO	LV	LW	1X				
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	81 637		MC			
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME			MF			
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG	MR			MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	282 744				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU	MM	MN	725 297				
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	16 347				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	45 877		MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW			MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA					
	Avances et acomptes			NC	ND	NE					
	TOTAL III			IY	NG	NH	1 151 904				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7	ØW			
Autres participations			IØ	ØX	ØY	ØZ					
Autres titres immobilisés			II	2B	2C	2D					
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	11 475					
TOTAL IV			I3	NJ	NK	11 475					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL	1 300 256					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des certifiés)*

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Exercice N clos le : 30/06/2012

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU DSL

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col. 1 - col. 2] - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE =

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU DSL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *																
CADRE A																										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice														
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY			EL			EM			EN											
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			36 068			PF			PG			PH			36 068					
Terrains			PI			PJ			PK			PL														
Constructions			Sur sol propre			PM			8 692			PN			5 369			PO			PQ			14 061		
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU											
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY														
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			274 703			QA			1 025			QB			QC			275 728					
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD			579 458			QE			39 325			QF			QG			618 783		
			Matériel de transport			QH			8 196			QI			4 086			QJ			QK			12 282		
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			39 912			QM			2 913			QN			QO			42 826					
Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT														
TOTAL III			QU			910 962			QV			52 720			QW			QX			963 682					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			947 030			ØP			52 720			ØQ			ØR			999 751					
CADRE B																										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																										
												DOTATIONS		REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel														
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6												
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1												
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8												
Constructions		Sur sol propre		R1		R2		R3		R4		R5		R6												
		Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4										
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		9 700		T1		T2		(9 700)								
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9												
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7										
		Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5										
Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3												
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1												
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		9 700		X7		X8		(9 700)								
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL IV		NL						NM								NO										
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		9 700		NU		NV		(9 700)								
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		9 700		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		(9 700)										
CADRE C																										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice										
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8										
Primes de remboursement des obligations												SP				SR										

* Des explications concernant cette rubrique sont donnés dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU DSLNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	10 062	TM	9 700	TO	361
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ	TR
	TOTAL I	3Z	10 062	TS	9 700	TU	361
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6 513	6U	6V	6W	6 513
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	6 513	TY	TZ	UA	6 513	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	16 576	UB	9 700	UC	6 875	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF		
	- financières		UG		UH		
	- exceptionnelles		UJ	9 700	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU DSL

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	4 475	UR		US	4 475				
	Autres immobilisations financières	UT	7 000	UV		UW	7 000				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	680 982		680 982						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée?) UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	500		500						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	66 926		66 926					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	1 070 564		1 070 564						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	75 873		75 873						
TOTAUX		VT	1 906 321	VU	1 894 846	VV	11 475				
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	7 700							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	5 175							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 517		2 517						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	516 349		516 349						
Personnel et comptes rattachés		8C	152 336		152 336						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	120 009		120 009						
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	134 219		134 219						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	106 108		106 108						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 031 541	VZ	1 031 541						
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU DSL						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 30/06/2012	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			666
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	666		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*								
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. tableau 2067-BIS -SD)								
	Amendes et pénalités (nature :)								
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032)								
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						
		- Plus-values soumises au régime des fusions							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 ^e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 5% des plus-values à taux zéro		M8			
								TOTAL I	225 982
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
			- imposées au taux de 0 %						
			- imposées au taux de 19%						
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
			- imputées sur les déficits antérieurs						
Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)									
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								
	Majoration d'amortissement*								
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexties	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexties A)	L5		
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone franche Corse (art. 44 decies)	ØT			
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		OT	Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	13 460
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II)		XI	212 522	
					déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)							ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	212 522	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SASU DSL

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : SIE BAYONNE

11, Rue Vauban
64100 BAYONNE CEDEX

Néant *

Exercice ouvert le :

01/07/2011

clos le : 30/06/2012

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

I - RÉINTÉGRATIONS

		E 1	135 495
Réintégrations (report des lignes WD à WQ du 2058 A)		E 2	90 486
	TOTAL I	E 3	225 982

II - DÉDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à XG du tableau 2058 A)		E 4	
		E 5	13 460
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	E Y	
	• imposées au taux de 15 %	E 6	
	• imposées au taux de 0 %	E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs	E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	I 9	

III - RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

F 1

13 460

Bénéfice (I-II)

F 2

212 522

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables

Déficit (II-I)

F 3

Déficit de l'exercice reporté en arrière *

F 4

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *

F 6

Bénéfice

F 8

212 522

Résultat fiscal

Déficit

F 9

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU DSL		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5
Déficits reportables (différence K4-K5)			K6
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT 135 104
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
ORGANIC	9K	2 597	9L 2 721
PARTICIPATION	9M	16 383	9N 10 739
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN 18 980	YO 13 460
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	Crédit d'impôt famille	JS
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-3 du code des Transports) (case à cocher)

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SASU DSL

Néant *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

SIE BAYONNE
11, Rue Vauban
64100 BAYONNE CEDEX
Exercice ouvert le : 01/07/2011
clos le : 30/06/2012

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19% ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19% ou à 15%	À 16,5%	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> et 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2)			
			(3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2)			
			(3)			
	N - 2		(2)			
			(3)			
	N - 3		(2)			
			(3)			
	N - 4		(2)			
			(3)			
	N - 5		(2)			
			(3)			
N - 6		(2)				
		(3)				
N - 7		(2)				
		(3)				
N - 8		(2)				
		(3)				
N - 9		(2)				
		(3)				
N - 10		(2)				
		(3)				

(1) L'article 219 I-a *sexies-0* du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a *sexies-0 bis* du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a *sexies-0* du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not et la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU DSL</u>												Néant <input type="checkbox"/> *			
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)															
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie										ØC				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie										ØD	178 970			
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)														
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)										ØE				
TOTAL I										ØF	178 970				
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves										ZB				
	- Réserve légale										ZD				
	- Autres réserves										ZE	178 970			
	Dividendes										ZF				
	Autres répartitions										ZG				
Report à nouveau										ZH					
TOTAL II										ZI	178 970				
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.															
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7 343 530										YQ	113 845	142 164		
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR	4 714 326	5 167 351		
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT	94 260	103 139		
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 380 353										XQ	389 195	349 142		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	231 384	122 940		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	163 053	160 917		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	1 136 647	1 055 223		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	2 014 541	1 791 362		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	157 972	91 651		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	66 620	65 527		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	224 592	157 178		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	734 417	707 510		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	416 884	376 585		
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2011) *										ØB	931 663			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS				
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)										YP	36	35		
DIVERS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%	%		
	- Numéro du centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA 212 521										Plus-values à 15%		JK		
											Plus-values à 19%		JM		
RÉGIME DE GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble. JD										Plus-values à 15%		JN		
											Plus-values à 19%		JP		
											Plus-values à 0%		JL		
											Imputations		JC		
Selon le cas, indiquer 1 si le bénéfice consolidé, 2 si le bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG 2										Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale. JH 2		N° SIRET de la société mère JJ 3 2 4 9 1 8 4 9 9 0 0 0 2 5			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe).

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée

ou du groupe : SASU DSL

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE BAYONNE 11, Rue Vauban 64100 BAYONNE CEDEX

SIRET Société intégrée 43926283300015

Exercice ouvert le : 01/07/2011

clos le : 30/06/2012

Néant *

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(Résultat d'ensemble)

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	212 522	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CD			
Quote-part de frais et charges afférentes aux produits de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 2 du CGI)			CI	
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 6 du CGI)	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)			CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	212 522	CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	212 522	DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8 - BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %			B5			B4

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %

Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F (6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3
---	----

- (1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
 - (2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
 - (3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
 - (4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
 - (5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
 - (6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
- * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SASU DSL

Adresse du service des impôts des entreprises

où est déposée la déclaration de résultat : SIE BAYONNE
11, Rue Vauban
64100 BAYONNE CEDEX

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée : 43926283300015

Exercice ouvert le : 01/07/2011

clos le : 30/06/2012

Néant *

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions			
	Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB		
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes	FD		FE			
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ			
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH			
TOTAL	FK		FL			
BÉNÉFICE (2) FK - FL			DÉFICIT FL - FK			
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB	F2	F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE			GJ		
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8			E6	
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7			E5

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SASU DSL

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : SIE BAYONNE
11, Rue Vauban
64100 BAYONNE CEDEX

Exercice ouvert le : 01/07/2011 clos le : 30/06/2012

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4 5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ) 6		212 522
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégréées par la société bénéficiaire de cet apport 10		
Réévaluations libres 11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12 13		212 522

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU DSL

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

ETAT DE SUIVI DES PLUS-VALUES

SASU DOMINIQUE SALLABERRY LOGISTIQUE

**ETAT DE SUIVI DES PLUS-VALUES REALISEES DANS LE CADRE DE
L'APPORT PARTIEL DE LA BRANCHE COMPLETE D'ACTIVITE LOGISTIQUE-
ENTREPOSAGE PAR TDS AU BENEFICE DE DSL**

	Valeur comptable	Valeur fiscale	Valeur apport	Plus-value
Fonds de commerce (1)	0	0	100 809	100 809
Autres immobilisations corporelles (2)	520 528	520 528	520 528	0

(1) Plus-value à long terme sur bien non-amortissable bénéficiant du régime fiscal prévu à l'article 210 A du CGI.

(2) Les immobilisations amortissables sont apportées à la valeur nette comptable



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU DSL Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.	
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❶ *.
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❷ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SASU DSL Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU DSL		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/07/2011		et clos le : 30/06/2012	
		Durée en nombre de mois 12	
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue – Biens	OB		
Production vendue – Services	OC		3 869 822
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		185
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		9 661
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1		OM	3 879 669
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		17 208
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		3 332
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		1 114 439
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		8 842
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		1
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2		OJ	1 143 824
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2		OG
			2 735 845
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

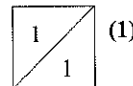
EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 30/06/2012

N° SIRET 4 3 9 2 6 2 8 3 3 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU DSL

ADRESSE (voie) CEF de Mouguerre

CODE POSTAL 64990 VILLE MOUGUERRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 250
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

[]

EXERCICE CLOS LE 30/06/2012

N° SIRET 4 3 9 2 6 2 8 3 3 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU DSL

ADRESSE (voie) CEF de Mouguerre

CODE POSTAL 64990 VILLE MOUGUERRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SASU DSL

du 01/07/2011

Adresse CEF de Mouguerre 64990 MOUGUERRE

au 30/06/2012

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	MONSIEUR DOSPITAL MICHEL DIRECTEUR LOGISTIQUE	64520 BARDOS
2	MONSIEUR ETCHEBARNE VINCENT AGENT D'EXPLOITATION	Route SOUHANO 64240 HASPARREN
3	MONSIEUR TRESACO RIVARES PATRICK CHEF DE QUAI	8, Avenue DU MONDARRAIN 64100 BAYONNE
4	MONSIEUR LERIS JEAN-GUY CHEF DE QUAI	64520 BARDOS
5	MONSIEUR DENIS JEAN CLAUDE PRÉPARATEUR	6, Rue LAMIGOTTE 64600 ANGLET
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	58 955		1 992	60 947				60 947
2	36 299			36 299				36 299
3	33 005			33 005				33 005
4	33 052			33 052				33 052
5	31 092			31 092				31 092
6								
7								
8								
9								
10								
**	192 404		1 992	194 396				194 396

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 60€ par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	142
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	2 062
Total	2 204

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2012... (total col. 9 + total col. 10) 10	196 601	- de l'exercice 2012... 10	212 522
- de l'exercice précédent 10	197 825	- de l'exercice précédent 10	248 591

Nom et qualité du signataire
Monsieur SALLABERRY François
Président

À MOUGUERRE, le 19/09/2012

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

